

But de l'achat	Utilisation actuelle ou future
C.O.R.T.S. et ce, en contrebalançant les effets de l'aménagement commercial privé au moyen de l'acquisition par le gouvernement de biens-fonds offerts en vente sur le marché.	
(ii) Même but que pour le point (i)	Conserver le bien-fonds dans son état naturel tout en prévoyant l'aménagement éventuel d'une petite marina et d'installations de camping, de pique-nique et de baignade.
(iii) Même but que pour le point (i)	On se propose d'utiliser le bien-fonds pour l'interprétation ainsi que pour l'aménagement de stationnement, de sentiers diurnes, d'installations de loisirs, d'espaces libres et de zones d'environnement naturel.

*C.O.R.T.S.: Canada-Ontario-Rideau-Trent-Severn

JUSTICE—LES CONTRATS POUR SERVICES PROFESSIONNELS

Question n° 692—M. Clarke:

1. Durant l'année financière 1978-1979, combien de contrats pour services professionnels le ministère de la Justice a-t-il accordé à des personnes engagées par la Commission de la Fonction publique, au cours des cinq dernières années?
2. Combien de contrats avaient une durée a) de moins d'un an, b) de un à deux ans, c) de plus de deux ans?
3. Combien de contrats ont été accordés à l'extérieur de la région de la Capitale nationale?
4. A combien s'élevaient tous ces contrats?

M. W. Kenneth Robinson (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et ministre d'État chargé du Développement social): 1. Un.

2. a) Un.
- b) Aucun.
- c) Aucun.
3. Aucun.
4. \$6,000.

LE CRABE DES NEIGES—LES PERMIS SUPPLÉMENTAIRES—LES PROVINCES DE L'ATLANTIQUE

Question n° 870—M. Gass:

Des permis supplémentaires seront-ils émis pour la pêche au crabe des neiges dans les provinces de l'Atlantique et, dans l'affirmative, a) combien, b) comment s'effectuera la sélection des candidats?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Pêches et des Océans): Il n'est pas dans les intentions du ministère d'émettre cette année des permis supplémentaires pour la pêche au crabe des neiges dans les provinces de l'Atlantique.

[Traduction]

Mme le Président: On a répondu aux questions énumérées par le secrétaire parlementaire. Les autres questions restent-elles au *Feuilleton*?

Des voix: D'accord.

Prêts aux petites entreprises—Loi

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI SUR LES PRÊTS AUX PETITES ENTREPRISES

MESURE MODIFICATIVE

L'hon. Bob Kaplan (au nom du ministre de l'Industrie et du Commerce) propose: Que le bill C-17, tendant à modifier la loi sur les prêts aux petites entreprises, dont le comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques a fait rapport sans propositions d'amendement, soit agréé.

(La motion est adoptée.)

Mme le Président: Quand le bill sera-t-il lu pour la troisième fois?

Des voix: Maintenant.

M. Kaplan (au nom de M. Gray) propose: Que le bill soit lu pour la 3^e fois et adopté.

[Français]

M. Gérald Laniel (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur le président, il me fait plaisir, par le biais d'un bref discours, de participer au débat relatif à la troisième lecture du bill C-17, Loi modifiant la Loi sur les prêts aux petites entreprises. Au tout début de mes remarques, je veux tout d'abord excuser l'honorable ministre d'État (Petites entreprises) (M. Lapointe) qui a dû s'absenter. Il est présentement à Fredericton où il doit rencontrer les représentants de la Commission de développement de la région de la capitale du Nouveau-Brunswick ainsi que ceux de la Chambre de commerce, alors que le secrétaire parlementaire (M. Ferguson) est en fonction officielle à Toronto accompagné du ministre responsable de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Je me sens toutefois bien à l'aise, monsieur le président, de traiter de ce projet de loi, d'autant plus qu'il s'agit d'une loi qui m'intéresse beaucoup, autant d'ailleurs que celle concernant la révision de la loi sur la Banque fédérale de développement, pour laquelle j'ai participé au débat au stade de la deuxième lecture la semaine dernière. Cette loi tombe sous la responsabilité du ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Gray), dont je suis le secrétaire parlementaire. Finalement, la petite entreprise à mon avis est un élément très important de l'économie canadienne; elle emploie un nombre très élevé de travailleurs et offre une base solide à notre économie.

Monsieur le président, j'ai pris connaissance de la contribution de mes honorables collègues au débat de deuxième lecture de ce projet de loi ainsi que de leurs interventions au comité permanent et je veux les remercier de l'appui qu'ils ont voulu accorder à cette mesure, de leurs commentaires constructifs et de la diligence qu'ils ont apportée à son étude pour que le projet de loi puisse être rapporté aussi rapidement à la Chambre et, compte tenu de l'échéance du 30 juin, qui approche très bientôt, j'espère que l'adoption du bill en troisième lecture se fera rapidement.